PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L ETAT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO Travail - Démocratie - Paix

DECRET No 87+449 du 19 Auût 1987 ; Portant nomination du Catalane IKOUEBE (Basile) en qualité de Directeur du Cabinet du Chef de 1'Etat.

LE PRESIDENT DU COMITA CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979,

Vu la Loi nº 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de l'Ordonnance nº 019/84 du 23 Août 1984, portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979,

Vu le Décret Nº 82/585 du 16 Juin 1982 portant organisation du Cabinet du CheT

Vu le Décret nº 84/927 du 26 Novembre 1984, portant réorganisation du Cabinet du Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Chef du Gouvernement,

Vu le Décret Nº 79/456 du 14 Avril 1979; portant rattachement de la Direction

Nationale de l'Inspection Générale d'Etat à la Présidence,

Vu le Décret no 77/709 du 20 Septembre 1977, portant changement d'appellation du Service Central du Matériel Automobile et le rattachement à la Présidence de la République,

Vu le Décret nº 79/521 du 25 Septembre 1979, portant création du Centre

Informatique de Repherche de l'Armée et de la Sécurité,

Vu le Décret nº 86/601 du 7 Janvier 1986, portant nomination du Camarade ELENGA NGAPORO en qualité de Directeur du Cabinet du Chef de l'Etat.

ARTITUE 1ER: Le Camprade Basile IKOUEBE, Secrétaire des Affaires Etrangères de 6ème échelon, est nammé Directeur du Cabinet du Chof de l'Etzt avec rang et prérogatives de Ministre.

ARTELE 2: Le présent Décret qui abroge le Décret nº 86/001 du 07 Janvier 1986 et qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistra publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS:

PR/CAB

P.M. Tous Ministères

DFP

D. Budget

B. Sollde

D.C.F. Intéressé Fait à Brazzaville, le 19 lout 1987

WHILE

COLONEL DENIS SASSOU-NGUESSO --